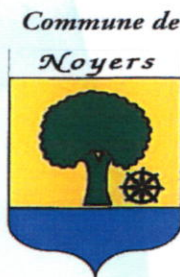


Département du Loiret
Arrondissement de Montargis
Canton de Lorris



☎ 02 38 92 40 72

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le 28 novembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de NOYERS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente Florimond Raffard, sous la présidence de Madame Marie-Annick MARCEAUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 novembre 2024.

Présents : Marie-Annick MARCEAUX, Jacques AUBERT, Sylviane CAILLE, Martine CORDIER, Christiane DENIZARD, Hubert DESPREZ, Jacques FOUCHER, Yannick GERVAIS, Richard MARCEAUX, Florence QUIGNON.

Absents excusés : Angélique BEAUDOIN (procuration donnée à Florence QUIGNON), Pierre BADER (procuration donnée à Jacques AUBERT), Sarah BADER (procuration donnée à Martine CORDIER).

Secrétaire de séance : Jacques AUBERT

Nombre de Conseillers

- En exercice 13
- Présents 10
- Votants 13

Objet : Convention d'objectifs et de moyens 2024-2025 entre la commune et l'Association pour le Patrimoine de Noyers (A.P.N.)

Délibération n° 55/2024

Madame le Maire précise que la dernière convention d'objectifs et de moyens avec l'Association pour le Patrimoine de Noyers, l'A.P.N., a été transmise en amont à l'ensemble des conseillers ainsi que l'annexe 1 de ladite convention visant à mettre à jour les objectifs 2024-2025.

Madame le Maire ajoute que cette annexe 1 constitue le document devant être validé par le Conseil Municipal.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'avenant à la convention d'objectifs et de moyens entre la commune et l'association A.P.N. constitué par l'annexe 1,
- Autorise Madame le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Madame Le Maire,
Marie-Annick MARCEAUX,



Monsieur Le Secrétaire de séance,
Jacques AUBERT.